

Mon espace santé :

Envoi d'une ordonnance à une pharmacie (mai 2023)

Objectifs et prérequis

Ce mémo décrit le mécanisme de fonctionnement d'envoi d'une ordonnance à une pharmacie, à l'aide de la messagerie sécurisée de Mon espace santé.

Prérequis pour le patient

- Avoir activé son **profil Mon espace santé**

Prérequis pour l'officine

- Être équipée d'une **boîte aux lettres MSSanté de type organisationnelle**. Cette boîte aux lettres MSSanté est nominative et rattachée à un numéro FINESS ou SIRET/SIREN référencé dans l'Annuaire Santé. Elle est sous la responsabilité du pharmacien titulaire.

Quels avantages ?

Pour le patient

- **Echanges sécurisés**
- **Centralisation des échanges** avec les pharmacies et disponibilité de leur historique
- Pas de risque d'erreur à la saisie d'une pharmacie (car il n'y a **pas de saisie d'adresse mail**)
- **Gain de temps** dans la dispensation de ses médicaments (pré commande de ses médicaments à l'avance, temps d'attente dans la pharmacie réduit...)

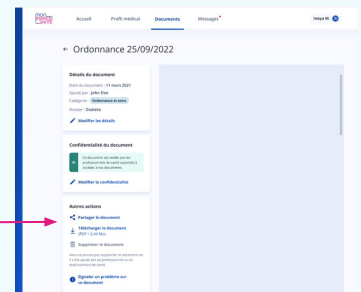
Pour l'officine

- **Anticipation de la préparation** d'une commande
- **Facilite la gestion du stock**
- **Échanges rapides et fluides** entre pharmacie et usager grâce à la messagerie sécurisée MSSanté
- **Sécurisation des échanges** remplaçant les mails non sécurisés

Concrètement comment ça marche ?

1 : Le patient recherche son ordonnance dans ses documents sur son profil Mon espace santé pour la partager avec sa pharmacie

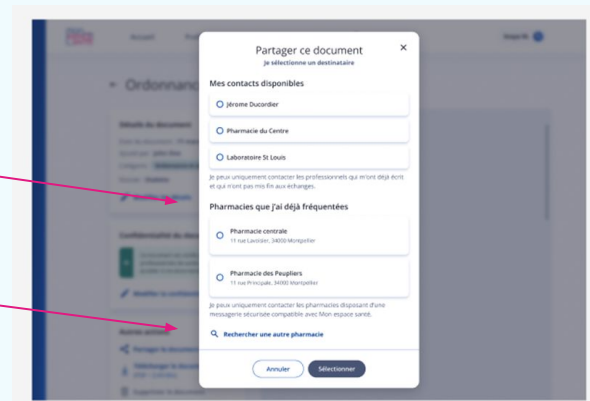
- Le patient se **connecte** à son profil Mon espace santé.
- Il se rend dans la rubrique **"Documents"**.
- Il **sélectionne le document** qu'il souhaite envoyer.
- Il choisit de **"partager le document"** dans la catégorie "Autres actions".



2 : Le patient sélectionne sa pharmacie dans la liste des pharmacies qui lui sont proposées

- **Si le patient a déjà fréquenté la pharmacie**, il peut sélectionner la pharmacie dans la rubrique "Pharmacies que j'ai déjà fréquentées" et envoyer son ordonnance.
- **Si le patient n'a jamais fréquenté la pharmacie**, elle n'apparaîtra pas dans la rubrique précédente. Il pourra cliquer sur "Rechercher une autre pharmacie" et remplir les renseignements de la pharmacie où il se trouve (nom, lieu...)

A noter : pour apparaître dans l'Annuaire Santé, la pharmacie doit disposer d'une BAL MSSanté organisationnelle.



3 : Le patient rédige le message à destination de sa pharmacie

- Un **message pré-rempli** s'affiche par défaut.
- Le patient peut le **modifier** s'il le souhaite, ainsi qu'**ajouter d'autres pièces jointes** en plus de l'ordonnance.
- Il clique sur **"Envoyer"** pour transmettre le message avec l'ordonnance à la pharmacie.
- La pharmacie sera alertée par une notification dès réception d'un message.

